



(<http://beloeil.ca>)

CARRIÈRES

Consultez toutes nos opportunités

JOURNALIER.ÈRE - PRÉPOSÉ.E LOISIRS

Emploi - Permanent - Temps plein

Catégorie : **Journalier**

Je postule

1 semaine

Fin de l'affichage : 28 oct. 2026

Sommaire

Dès que possible**Horaire:** Variable**Quart:** Variable**Salaire :** 27,98 \$**Syndiqué :** Oui**Description**

La personne titulaire de ce poste effectue des tâches manuelles variées et des tâches de soutien opérationnel, et ce, dans tous les domaines d'activités du Service de *la mi-mars à la mi-décembre*.

De la mi-décembre à la mi-mars, la personne titulaire du poste effectue les travaux manuels de préparation, d'entretien et de nettoyage des plateaux sportifs et installations récréatives. La personne titulaire du poste effectue les diverses tâches permettant de donner ou redonner un aspect soigné aux installations dont on lui confie l'entretien, tout en maintenant un état de propreté et de sécurité constant. Elle exécute les diverses tâches en soutien aux opérations du service.

Responsabilités**JOURNALIER.ÈRE**

- Effectuer diverses tâches reliées à la propreté et à l'entretien;
- Effectuer diverses tâches de manutention, de transport et d'installation;
- Effectuer des tâches manuelles propres au Service, notamment le balayage de rues et de trottoirs, creusage de tranchées, travaux de peintures, installation de décorations et entretien de parcs et bâtiments;
- Participer à l'inventaire des matériaux et équipements;
- Conduire et opérer divers équipements et véhicules;
- Opérer, nettoyer et entretenir divers équipements, outils et appareils relatifs aux travaux et s'assurer de leur bon fonctionnement;
- Installer ou participer à l'installation de la signalisation pour protéger les ouvrages, les travailleurs ainsi que le public;
- Compléter les requêtes et faire les suivis requis auprès de son supérieur;
- Exécuter son travail de façon sécuritaire, en tout temps et en tout lieu.

PRÉPOSÉ.E LOISIRS

- Assurer l'entretien, le nettoyage, le bon fonctionnement et la sécurité des installations et équipements récréatifs;
- Préparer et entretenir les terrains et installations sportives pour permettre la pratique des activités de la ville et celles des organismes;
- Préparer et entretenir les terrains de baseball afin de permettre la tenue des activités des organismes;
- Effectuer le montage des glaces extérieures;
- Comptabiliser et tenir à jour l'inventaire;
- Exécuter diverses tâches en soutien aux opérations, aux activités et événements du Service, notamment l'affichage et le transport de fournitures diverses;
- Exécuter son travail de façon sécuritaire en tout temps et en tout lieu;
- Collaborer avec l'ensemble du personnel à l'accomplissement d'une réussite organisationnelle basée sur les valeurs et les objectifs de la Ville.

Cette description n'est pas limitative, elle contient les éléments principaux à accomplir. La personne peut être appelée à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou une attestation d'équivalence reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec. Un diplôme d'études professionnelles (DEP) pertinent à la fonction pourra également être considéré;
- Posséder un minimum d'un (1) an d'expérience pertinente à la fonction;
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5, la classe 3 est un atout;
- Posséder la carte de compétence « Santé et sécurité sur les chantiers de construction »;
- Habileté à travailler manuellement et capacité à lever des charges;
- Être en bonne condition physique et apte à travailler au froid;
- Être disposé à suivre les cours suivants : secourisme en milieu de travail et entretien de plateaux sportifs.

COMPÉTENCES

- Travail d'équipe, respect, relations interpersonnelles, engagement, capacité d'adaptation et sens des responsabilités;
- Autonomie, débrouillardise et initiative;
- Sens de la planification, de l'organisation du travail;
- Minutie et courtoisie;
- Aisance à utiliser de l'outillage et de l'équipement varié.

Remarque

CONDITIONS D'EMPLOI

Catégorie: Syndiqué

Statut: Permanent à temps plein

Horaire journalier (mi-mars à la mi-décembre): 40h par semaine réparties du lundi au jeudi de 7h à 16h et le vendredi de 7h à 12h.

Horaire préposé loisirs (mi-décembre à la mi-mars): 40h par semaine, horaire fixe attribué selon l'ancienneté. ****Le titulaire du poste doit être disponible sur tous les quarts suivants:**

1. Lundi au jeudi de 21h à 7h
2. Jeudi au dimanche de 17h à 3h
3. Lundi, vendredi, samedi et dimanche de 17h à 3h
4. Lundi et mardi de 15h à 1h et samedi et dimanche de 7h à 17h
5. Mardi au vendredi de 8h à 18h

Début: Dès que possible

Période affichage: 14 au 28 octobre 2026

Entrevue: Semaine du 2 novembre 2026

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- Salaire compétitif
- Plan d'assurance collective médical et dentaire après 3 mois
- Régime de retraite à prestations déterminées après 700h
- Clinique médicale virtuelle
- Programme d'aide aux employés
- Banque de congé pour maladie et affaires personnelles
- Banque de congé mobile à la réussite de la période d'essai
- Activités pour les employés (réception annuelle et dîner estival)
- Milieu de travail respectueux avec un bel esprit d'équipe

POUR POSTULER : Vous devez déposer votre curriculum vitae sur le site Web de la Ville de Beloeil à <https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/> (<https://beloeil.ca/decouvrir/a-propos-de-la-ville/emplois-disponibles/>)

*** Veuillez prendre note qu'aucune candidature ne doit être transmise par télécopieur, par courriel, par la poste ou remise en personne. **Seules les candidatures transmises via notre plateforme mynjobs sont acceptées.*****

Avis aux lecteurs

La Ville de Beloeil respecte les mesures d'accès à l'égalité en emploi afin de permettre aux femmes, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles et ethniques de se joindre à son organisation, convaincue que les différences de chacun constituent une véritable force et contribuent à un milieu de travail inclusif et enrichissant. Nous remercions les postulants pour leur intérêt, mais nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Candidatures spontanées